

Bouygues Telecom et SFR font réseau commun

Bouygues Telecom et **SFR** sont en pourparlers afin de mutualiser une partie de leurs réseaux mobiles. L'objectif est de proposer une meilleure couverture géographique, mais également une qualité de service améliorée.

Les deux opérateurs restent discrets quant à la portée de ce futur partenariat. Tout juste signalent-ils qu'ils souhaiteraient conclure un accord d'ici la fin de l'année. Tout du moins si les syndicats et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) ne font pas barrage à cette initiative.

Cet accord sera signé au niveau national, et ce pour les réseaux 2G, 3G et 4G.

L'ARCEP et l'État approuvent

Ce n'est pas du côté de l'ARCEP que le blocage risque de venir. En effet, l'Autorité de régulation précise dans un communiqué qu'elle « *prend acte de cette annonce et rappelle que le cadre d'attribution des licences 4G qu'elle a élaboré en 2011 est favorable et incite, sous certaines conditions, à la conclusion d'accords de mutualisation* ».

« *Dans sa version finale, l'accord devra permettre, à la fois, aux opérateurs de rationaliser leurs coûts, tout en maintenant des conditions de concurrence satisfaisantes, et aux utilisateurs de disposer d'un meilleur service sur l'ensemble du territoire* », ajoute l'ARCEP.

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, et **Fleur Pellerin**, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Économie numérique, prennent acte de cette annonce... et approuvent eux aussi.

« *La mise en œuvre d'accords de mutualisation s'inscrit dans la stratégie du Gouvernement de créer les conditions d'investissement pour l'ensemble des opérateurs dans les nouveaux réseaux et apparaît particulièrement adaptée lorsque les niveaux de marge sont plus contraints, comme c'est le cas à l'heure actuelle* », précise le Gouvernement.

Crédit photo : © swishippo – Fotolia.com

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – La 4G, comme si vous y étiez !](#)